

VACANCES TEMPO

Arts du Cirque & Spectacle Vivant

Du lundi 4 au jeudi 7 mai 2026

Enfants de 3 à 12 ans

Toute l'équipe d'animation est heureuse d'accueillir vos enfants pour cette première semaine de vacances placée sous le signe des **Arts du Cirque**.

À travers cette thématique, nous souhaitons proposer aux enfants une semaine riche en **découvertes, en jeux, en créativité et en expression**, dans un univers joyeux, vivant et adapté à chaque tranche d'âge.

Entre ateliers créatifs, jeux d'adresse, parcours moteurs, animations collectives et sorties culturelles, les enfants pourront s'immerger dans l'univers du cirque tout en vivant des vacances dynamiques et épanouissantes.

Une semaine ludique, artistique et dynamique

Durant ces quatre jours, les enfants seront invités à découvrir les Arts du Cirque à travers différentes activités adaptées à leur âge :

- Jeux de motricité et d'équilibre ;
- Ateliers d'expression corporelle ;
- Activités manuelles autour de l'univers du cirque ;
- Jeux collectifs et défis en équipe ;
- Découverte de l'ambiance festive et artistique du **Leu Tempo Festival**.

Le cirque constitue un formidable support pédagogique pour permettre aux enfants de :

- Développer leur motricité ;
- Renforcer leur confiance en eux ;
- Stimuler leur imagination ;
- Apprendre à coopérer avec les autres ;
- Vivre des expériences culturelles et artistiques enrichissantes.

Nos intentions pédagogiques

À travers cette semaine sur le thème des Arts du Cirque, notre objectif est d'accompagner chaque enfant dans son développement moteur, créatif, social et affectif.

1. Favoriser le développement moteur

Les activités proposées permettront aux enfants de bouger, expérimenter et mieux maîtriser leur corps à travers :

- Des parcours moteurs ;
- Des jeux d'équilibre ;
- Des défis d'adresse ;
- Des activités de coordination et de repérage dans l'espace.

2. Développer la créativité et l'imaginaire

Les enfants pourront participer à différents ateliers de création :

- Fabrication d'accessoires liés au cirque ;
- Créations décoratives ;
- Ateliers artistiques et manuels ;
- Jeux d'invention autour des personnages et de l'univers circassien.

3. Encourager l'expression de soi

Les Arts du Cirque permettent à l'enfant d'oser, de s'exprimer et de prendre confiance :

- Confiance en soi ;
- Expression corporelle ;
- Créativité
- Coopération

Le cirque est un univers accessible à tous, qui invite chaque enfant à participer, essayer, imaginer et s'épanouir à son rythme.

4. Favoriser la coopération et le vivre-ensemble

Les activités collectives permettront de développer :

- L'entraide ;
- L'écoute ;
- Le respect des autres ;
- La coopération dans le jeu ;
- La gestion des émotions au sein du groupe.

Les temps forts de la semaine

Découverte du Leu Tempo Festival

Une journée de sortie est prévue pour les enfants de moins de 6 ans et deux journées de sorties sont programmées pour les plus grands dans le cadre du **Leu Tempo Festival**.

Les enfants pourront y découvrir un évènement culturel, l'ambiance du festival ainsi que des animations et spectacles en lien avec l'univers artistique et vivant du cirque.

Mercredi 6 mai 2026 (tous les enfants)

Jeudi 7 mai 2026 (Uniquement les + de 6 ans)

**Le programme des sorties et programmation des Spectacles sont en cours de préparation*



L'encadrement sera assuré par l'équipe d'animation, dans le respect des règles de sécurité et du bien-être des enfants.

Elle sera complétée par des intervenants spécialisés de la compagnie Cirké Craké

Toute l'équipe d'animation vous remercie pour votre confiance

PRESTATIONS STAGES VACANCES

STAGES VACANCES	Nombre d'enfants	Stages Vacances de Mai 2026	
		Tarif pour 1 semaine	Tarif pour 2 semaines
<i>Enfants inscrits en périscolaire ou dans nos écoles partenaires OGEC</i>	1 enfant	200€ la semaine	360€ la quinzaine
	2 enfants	340€ la semaine	612€ la quinzaine
	3 enfants	420€ la semaine	756€ la quinzaine
<i>Enfants extérieurs</i>	1 enfant	220€ la semaine	396€ la quinzaine
	2 enfants	374€ la semaine	674€ la quinzaine
	3 enfants	462€ la semaine	832€ la quinzaine

Les tarifs proposés dans ces grilles sont TTC. Ils comprennent une TVA à 8.5%

Formule unique d'inscription à la semaine en journée complète (repas et goûter compris) avec une sortie organisée le mercredi.

Pour les stages vacances nous acceptons les chèques vacances ANCV.



REGLEMENT INTERIEUR EDUC SPORT REUNION STAGES VACANCES

PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

Paiement intégral : Effectuer le virement à l'inscription

RIB EDUC' SPORT REUNION		
Code Banque 10107	Code Guichet 00491	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00532042700		Clé 75
Domiciliation : BRED SAINT DENIS Tél : 0820 33 64 91		
Numéro de compte bancaire international (IBAN) FR76 1010 7004 9100 5320 4270 075		

PAIEMENT PAR CHEQUES

Paiement intégral : Remettre le chèque à l'inscription

Paiement en 2 fois : Remettre les 2 chèques à l'inscription. 1^{er} encaissement à l'inscription et second encaissement le mois suivant.

Remise des chèques sur place avec le responsable de l'accueil ou transmis par voie postale à l'adresse d'Educ Sport Réunion



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : **0692 26 19 97** MAIL : educsportreunion@orange.fr

Site internet : www.educsport.re

ART.1 : Validation de l'inscription

Pour être accepté, le dossier de l'enfant doit être complet. Les inscriptions sont effectuées par voie dématérialisée sur le site « www.educsport.re ». Les places sont limitées et les inscriptions sont validées par ordre d'arrivée. Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille du 1^{er} jour d'accueil sous réserve des places disponibles. Le défaut de paiement de la prestation engendrera une annulation de l'inscription.

ART.2 : Horaires et jours d'ouverture

L'accueil pour les vacances scolaires est ouvert de 7h15 à 18h du lundi au vendredi (sauf jours fériés)

Périodes d'ouverture :

Vacances d'octobre 2025 – Vacances de mars 2026 – Vacances de mai 2026

Périodes de fermeture :

Vacances de l'été austral (décembre 2025/Janvier 2026) et Vacances d'hiver (juillet août 2026)

ART.3 : Organisation de l'accueil

Les enfants sont accueillis à partir de 7h15 le matin. Les activités animées ont lieu entre 8h30 et 12h le matin et entre 13h30 et 16h30 l'après-midi. Le planning sera fourni à l'inscription après validation par l'équipe pédagogique.

Le cadre d'activité général est fixé pour l'ensemble des enfants, nous ne pouvons donc pas répondre à des demandes individuelles des familles concernant l'organisation des activités. Les enfants ont la possibilité de choisir leurs activités dans le cadre proposé.

ART.4 : Activités sportives

Tenue adaptée obligatoire. Afin d'éviter des blessures, les enfants qui ne sont pas munis de chaussures de sport ne pourront pas participer aux séances.

ART.5 : Matériel

Du matériel pédagogique est mis à disposition pour les activités. Il sera demandé aux enfants d'en prendre soin et l'équipe veillera à l'implication des enfants dans le rangement

ART.6 : Sécurité

L'équipe pédagogique mettra tout en œuvre pour assurer la sécurité des enfants et veiller à leur bien-être pendant la durée de l'accueil.

ART.7 : Comportement

Les enfants veilleront au respect de leurs camarades, des adultes et du matériel. Une bonne conduite, le respect des règles de vie et de ses camarades devront s'exercer tout au long de l'accueil. Des attitudes irrespectueuses ou inadaptées pourront conduire à des sanctions si des événements venaient à se répéter sans évolution du comportement.

ART.8 : Attitude des familles

En cas de problèmes survenus entre enfants pendant l'accueil, il est demandé aux familles de s'adresser à l'équipe pédagogique. Les interventions directes de parents sur d'autres enfants liées à la constatation de problèmes ou difficultés pendant l'accueil ne sont pas acceptées. Cette démarche vise à prévenir toute intervention excessive ou déplacée qui peut avoir des conséquences psychologiques chez l'enfant.

Cependant, il est demandé aux familles d'informer rapidement l'équipe pédagogique et/ou le responsable de l'accueil des problèmes rencontrés ou constatés qui auraient échappé à la vigilance.

ART.9 : Récupération des enfants par les familles et Responsabilité

Seule une personne majeure signalée et enregistrée lors de l'inscription est autorisée à venir récupérer votre enfant sauf courrier de décharge (à demander au responsable de l'accueil) complété et signé, précisant les conditions du départ de l'enfant.



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr

Site internet : www.educsport.re

La personne qui récupère l'enfant doit obligatoirement se présenter auprès du personnel d'accueil et signer la feuille d'émargement lors du départ. La présence des personnes qui récupèrent l'enfant n'est pas autorisée dans les salles et les espaces d'activité. Les enfants doivent être récupérés dans l'école au plus tard à 18h.

ART.10 : Absences

Les familles doivent prévenir en cas d'absence de l'enfant. Les absences n'ouvrent pas droit à une réduction sauf cas particuliers nécessitant une annulation.

ART.11 : Retards

La fin de l'accueil est fixée à 18h. Merci de respecter cet horaire.

Si un retard occasionnel dû à un imprévu était toléré, les retards répétés ne pourraient être acceptés.

Art.12 : Modalités de paiement et tarifs

Le paiement de la prestation est obligatoire. Il doit être effectué à l'inscription et avant le début de l'accueil. Paiement en deux fois possible (50% à l'inscription par virement + 50% par chèque remis à l'inscription et encaissé le mois suivant le 1^{er} paiement)

Les tarifs de prestation sont TTC. Ils incluent une TVA à 8.5% (voir fiche info Paiements)

Les inscriptions sont forfaitaires et ne tiennent pas compte des présences réelles des enfants. Il n'est pas possible d'inscrire les enfants ponctuellement. Une fois inscrit l'enfant bénéficie de l'accueil tous les jours. La facture est adressée aux familles par mail après validation de l'inscription.

ART.13 : Sanctions

Le non-respect des règles fixées par ce règlement engendrera des sanctions pouvant aller du simple avertissement à l'exclusion de l'accueil.



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr

Site internet : www.educsport.re

PROCEDURE ET DEMARCHES EN LIGNE POUR L'INSCRIPTION AUX STAGES VACANCES

Vous êtes déjà inscrit en accueil périscolaire

Vous avez déjà un compte. Renseignez votre mail et mot de passe puis cliquez sur « **me connecter** » Vous êtes alors redirigé vers votre espace.

Si vous avez plusieurs enfants, vous devez répéter la procédure ci-dessous pour chaque enfant.

Cliquez sur « **Voir la fiche** » à droite de l'écran pour chaque enfant et cliquez sur **corriger l'inscription**.

Le serveur vous demande si vous souhaitez corriger la demande ? cliquez sur **OUI**

Cliquez ensuite sur « **Modifier les services choisis** » et choisissez vos semaines de vacances puis « **enregistrer** »

Cliquez ensuite sur « **Transmettre l'inscription** », valider le mode de paiement, acceptez la décharge et sélectionner votre choix pour le droit à l'image, validez puis acceptez le règlement et **valider**

Procédure pour une nouvelle inscription

Vous n'avez pas de compte ? Cliquez sur « **M'inscrire** »

Renseignez votre mail + mot de passe + confirmation mot de passe puis cliquez à nouveau sur « **m'inscrire** »

Le serveur vous indique alors le message suivant : **un mail de validation de création de compte a été envoyé sur votre boîte mail**

Rendez-vous ensuite sur votre messagerie et **cliquez sur le lien** pour confirmer votre compte.

Vous êtes alors redirigé sur la page d'accueil avec le message suivant : **Votre compte a bien été activé, vous pouvez maintenant vous connecter**. Cliquez sur « **me connecter** »

Renseignez à nouveau votre mail et votre mot de passe pour accéder à votre espace.

Vous pouvez à présent effectuer votre demande d'inscription en ligne :

Etape 1 : Ajouter un enfant

Renseignez bien toutes les données et informations concernant l'enfant avec la bonne école, la classe, les allergies, etc... puis cliquez sur « enregistrer » et renseignez ensuite toutes les rubriques :

Services choisis : sélectionner vos choix de prestations (Semaine « Arts Asiatiques » et/ou Semaine « Super Héros »)

Documents à fournir : joignez les documents obligatoires (photo au format jpeg + vaccins au format jpeg ou pdf)

Responsables légaux : cliquez sur ajouter les responsables légaux puis renseignez

Personnes autorisées : cliquez sur ajouter les personnes autorisées à récupérer l'enfant ou à contacter en cas d'urgence, puis renseignez (**Au moins une ou deux personnes autres que les parents**)

Etape 2 : Transmettre l'inscription

Une fenêtre s'ouvre :

- Sélectionnez le mode de paiement
- Acceptez la décharge de responsabilité
- Sélectionnez votre choix pour le droit à l'image puis **Enregistrer**

Une nouvelle fenêtre s'ouvre : acceptez le règlement intérieur en cliquant sur « **J'ai lu et j'accepte le règlement** » puis « **VALIDER** »

Il est indiqué en haut à droite de l'écran « **En COURS DE VALIDATION** » et vous recevrez alors un mail qui vous indiquera que l'on s'occupe de votre demande.

EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr

Site internet : www.educsport.re



Vous souhaitez ajouter un frère ou une sœur :

Cliquez sur la petite maison en haut à gauche de l'écran puis ajouter un enfant en reprenant la démarche.

Pièces à prévoir pour inscrire : (Documents PDF ou JPEG uniquement)

- Copie des vaccins à jour ou Certificat médical des vaccins à jour (fichiers PDF ou JPEG)
- Une Photo de l'enfant (fichiers JPEG uniquement)

Procédure pour une modification d'inscription

Une fois votre demande traitée, vous aurez peut-être des corrections à apporter s'il nous manque des éléments et si votre dossier est validé, vous pourrez vous reconnecter à votre espace pour effectuer des mises à jour (personnes autorisées, numéros de téléphone ou allergies par exemple)

Rendez-vous alors sur notre site : www.educsport.re

Renseignez votre mail et mot de passe puis **connectez-vous à votre espace**

Vous pouvez alors modifier les informations fournies en cliquant sur « **voir la fiche** » à droite de l'écran

Cliquez sur « **Corriger inscription** » puis sur « **oui** » à corriger ma demande

Modifier ensuite les rubriques souhaitées puis « **Transmettre inscription** » selon la procédure d'inscription initiale.

Procédure à suivre en cas de mot de passe oublié

Cliquez sur mot de passe perdu

Saisissez votre mail et cliquez sur « **réinitialiser votre mot de passe** »

Vous recevez alors un mail de restauration avec un nouveau mot de passe. Cliquez sur le lien « **me connecter** » qui vous redirige sur le site

Saisissez votre mail avec le nouveau mot de passe et connectez-vous.



EDUC' SPORT REUNION

9 Rue des mascarins – Plateau Caillou – 97460 Saint Paul

N° Siret : 819 721 283 00029 / Code APE : 9329Z

TEL : 0692 26 19 97

MAIL : educsportreunion@orange.fr

Site internet : www.educsport.re